



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

LUNDI 06 MARS 2023 – 20H00 – LE MANS

PRESENTS	ANGAUT Jean-François - CHARBONNEAU Marie Jo - CORVAISIER Jocelin – DENISE Frédéric – GAILLON Armelle – GEROME Sandro – LEROUX Arnaud – LIBEAUT Isabelle - MECKES Charles – MELOCCO Frédéric – PELLERIN Nathalie - PORTAL Karine – PRUDHOMME Guy- ROUSSET Véronique
VISIO	
EXCUSES	PIOU Bruno - CHAUVIN Philippe - RENOU Samuel
ABSENT	
INVITE	DUPONT Jean-Michel

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le président ouvre la séance en ayant une pensée pour George Didrick, président du comité du Morbihan qui est décédé récemment.

Le comité de la Mayenne invite les élus du comité à assister au derby US LAVAL vs JALT Le Mans Salle Mayenne à l'Espace Mayenne, le dimanche 2 avril à 15H30. Ils profiteront de ce match pour faire l'opération 1 licence 1 ballon + 1 invitation au match.

L'USEP Sarthe nous invite à son Assemblée générale qui se tiendra le mardi 14 mars à l'école Amstramgram (3 rue Virrefollet) à Parigné l'évêque à 18h00.

La commission patrimoine organise sa réunion de remise de médailles et titre le samedi 13 mai 2023 à Saumur.

Nous avons atteint le nombre de 7 910 licenciés (+828 licenciés par rapport N-1).

Nous avons envoyé à la ligue les nominés pour les 3 lettres, les 3 médailles de bronze et les 3 médailles d'argent du quota ligue. Il restera la médaille d'Or du comité à compléter pour la Fédération.

Le Bureau Fédéral, réuni les 3 et 8 février 2023, a décidé, pour la fin de la saison sportive, de suspendre l'application du Titre Spécifique Covid-19 et du Protocole entraînement et compétition sport professionnel (LFB).

→ En conséquence : fin des procédures de reports de rencontres sportives, a priori et a posteriori, justifiées par une absence liée au Covid-19.

Informations de la réunion fédérale du 21 février (visio) :

- Actualisation des statuts des LR et CD en 2023 (vote du président par l'assemblée notamment).
- Parité à anticiper dans les ligues et comités pour 2028.

L'enveloppe PSF va baisser de 8,8% en 2023.

La fête du 3x3 aura lieu les 17 et 18 juin, 1 évènement par département en 2023 et 2 en 2024

Informations de la réunion Bureau Ligue du 1 mars (visio) :

- Présentation du plan de la rénovation des locaux de la ligue
- Retour sur le séminaire des dirigeants à Troyes 21/22 janvier
- La ligue nous a transmis la dotation pour les Récompenses Fédérales
- Cynthia Le Quilliec deviendra prestataire pour la commission discipline.
- La ligue a signé le partenariat avec Log.in

La première soirée Basket 3x3 Entreprise a eu lieu le jeudi 16 février au gymnase Robert Jarry de 19h30 à 22h. Pas moins de 12 équipes (représentant 10 entreprises différentes) se sont inscrites pour cette première soirée.

Le CDOS Sarthe, avec le soutien du Conseil Départemental de la Sarthe, organise à partir du printemps 2023 la Caravane Sarthe Terre de Jeux. Il convient de réfléchir à notre participation. Après discussion, les élus décident de demander la présence d'un salarié à la première journée du 25 mars.

L'Association Sport Adapté Calaisien, organisent le jeudi 1er Juin 2023 à st Calais, la journée nationale d'activités motrices à destination des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Nous sommes sollicités pour un stand basket. Il faudra voir avec les salariés suivant leur emploi du temps à cette date.

Nous avons reçu un message de Mélanie FOUQUET qui quitte ses fonctions : « Je vous remercie pour l'accueil que vous m'avez procuré dans cette grande famille du basket. J'ai énormément appris sur le plan personnel et professionnel au contact de chacun d'entre vous durant cette année riche en projets. » Je la remercie pour son aide sur plusieurs dossiers au niveau de la Sarthe.

La Communication a refait un support de présentation pour les réunions. Merci de respecter le modèle. Le type d'écriture (Lemon Milk) et les couleurs sont celles de notre charte graphique et doivent rester celles-ci sur les toutes les slides à l'exception des blanches. Ce modèle est valable pour la saison en cours. Un autre modèle sera fourni si les partenaires changent pendant l'intersaison.

A venir :

- Réunion de zone vendredi 17 mars et samedi 18 mars à Angers
- Réunion à Nantes le lundi 20 mars IRFFBB
- Signature de la convention entre la DSDEN, l'USEP, l'UNSS et le CD Basket
- Signature du partenariat Crédit mutuel

Le président conclut par un tour des membres présents afin de connaître leur intention quant aux élections de 2024 pour un prochain mandat. Le Président confirme qu'il ne se représentera pas pour un nouveau mandat.

INFORMATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Les demandes de congés pour les salariés pour les vacances d'avril et d'été sont présentées. Ils sont validés sous réserve d'une modification pour Christelle PASQUIER pour qu'elle soit présente tous les jours sur les deux semaines de reprise.

Jean-Michel DUPONT rappelle qu'il est important de garder en tête que les salariés sont au service de l'activité du basket sarthois et sont là pour aider les élus.

Un rappel est fait sur la transmission d'informations personnelles (RGPD). Aucun salarié ni élu ne doit communiquer ce genre de données. Si besoin, le secrétariat du Comité peut faire « boîte aux lettres » et transférer des mails.

COMMISSION CITOYENNETE

Véronique ROUSSET fait un retour sur les deux réunions qui ont eu lieu (voir Annexe). Suite à ces deux réunions, elle propose les membres suivants pour la commission :

Jean Philippe CHASSAING (JS Coulaines), Bérangère MARTIN (Roëzé), Olivier GAULUPEAU (JS Allonnes), Angélique DEPUILLE (Neuville), Nadège LARCHER (Arbitre), Thierry SINEAU (Arbitre), Maël MOCCAND (Arbitre), Cathy PELLERAY (OTM).

Accord à l'unanimité

COMMISSION MINI BASKET

Le club Le Mans JCM a reçu le label Ecole Française de MiniBasket Trois Etoiles. Félicitations à eux pour leur travail.

La Commission travaille avec les clubs volontaires pour entreprendre une démarche vers la labellisation nationale.

Nathalie PELLERIN fait part du souhait de la Commission de ne pas poursuivre l'opération de fidélisation autour des bracelets mise en place par la FFBB.

Accord à l'unanimité

COMMISSION COMMUNICATION

Le Comité va accueillir prochainement une stagiaire en communication et marketing pour un stage de 6 semaines. Elle va nous aider sur les actions de fin de saison.

Des Ecocups ont été commandés et vont être offerts aux clubs pour les 90 ans du Comité.

COMMISSION COMPETITIONS

Suite à la demande de certains clubs de DF3, une phase supplémentaire pourrait être organisée en fin de saison. Il faudra toutefois veiller à ce que les clubs s'engagent réellement au vu du calendrier du mois de Mai.

L'entente Sillé / Champagné en Seniors Féminin va être gérée sportivement pour cette fin de saison par le club de Sillé le Philippe.

COMMISSION 3X3

Le 3x3 Entreprises devrait avoir une nouvelle date en Avril. A cet effet, le Comité sera peut-être amené à prendre en charge des licences « journées » 3x3.

Accord à l'unanimité

Des dates Open Acces Junior et Senior sont fixées d'ici la fin de saison, notamment un Open Plus le 21 mai.

Les 3x3 Séries fonctionnent très bien, les catégories sont souvent complètes, sauf en U13F.

On devrait bientôt avoir le panier remorque et le terrain 3x3.

COMMISSION CDO

Des arbitres seront en formation sur le tournoi U15F Pays de la Loire avec un coaching.

Des observations ont eu lieu sur le tour précédent de coupe : 18 arbitres ont été vus.

Des difficultés avec les OTM club sur ces rencontres de coupe ont été remontées à la CDO. La CDO propose donc que pour les demi-finales un OTM soit désigné et pris en charge par le Comité. Un 2^{ème} OTM pourra être désigné à la charge du club recevant.

Accord à l'unanimité

Les clubs ont reçu leur bilan de la charte de l'arbitrage pour la saison 2021/2022 :

- 3 clubs sont pénalisés financièrement
- 15 clubs ont un crédit positif inférieur à 100 euros
- 18 clubs ont un crédit positif supérieur à 100 euros

COMMISSION TECHNIQUE

Le statut de l'entraîneur départemental pour la prochaine saison est présenté aux élus (voir Annexe 2)

Accord à l'unanimité

La finale départementale du Challenge Benjamins s'est bien déroulée. Nous souhaitons bonne chance aux 12 représentants sarthois pour la finale régionale. Merci au club du Mans SCM pour leur accueil.

Deux journées de détection « 2011 » ont été organisées avec 45 filles et 51 garçons.

Deux journées de test pour les entrées SSS Camus et Cocteau auront lieu début avril.

DIVERS

Frédéric MELOCCO informe que l'audit informatique aura lieu le jeudi 23 mars matin en présence des salariés.

Guy PRUDHOMME demande une copie du courrier envoyé aux mairies concernant la mise à jour des PV de sécurité des gymnases.

Karine PORTAL et Isabelle LIBEAUT informent qu'elles accompagnent en ce moment des clubs dans leurs demandes de subvention PSF. Le projet de structure est un élément essentiel dans les demandes. A cet effet, le prochain bureau du CD72 est transformé en Comité Directeur afin que nous puissions voter le nôtre.

La séance est close à 22h30.



Président du Comité de La Sarthe,
Charles MECKES.



Secrétaire Général,
Jocelin CORVAISIER.

Retour sur la réunion des présidents lundi 27 février et des arbitres sur les incivilités.

37 clubs étaient représentés.

Depuis Septembre/Octobre, un travail se met en place au niveau de la ligue, mais on avance par vraiment, pas d'éléments concrets et pourtant des dossiers discipline qui augmentent (à partir de U13 !!!).

Lors d'une réunion avant un bureau directeur CD72, nous avons décidé de mettre en place 2 réunions au niveau de la Sarthe : une pour les présidents de clubs et une pour les arbitres/OTM.

Constats :

- Rôle du Délégué du Fair-Play très flou
- Une demande de bénévoles supplémentaires pour les clubs car il y a déjà le Délégué de club.
- Age du délégué Fair-play... Besoin de formation.
- Quel est le réel statut du délégué du Faire Play ?
- Créer une fiche de procédure (avant/pendant et après le match).
- Tout pourrait être fait par le délégué de club, la place du délégué Fair-Play n'est pas assez définie.
- On n'ose pas faire des rapports car frais de dossier très importants (200€).
- Problème des poules trop restreintes : ce qui donne des tensions entre les équipes qui se rencontrent souvent.
- Scores fleuve en jeune !!!
- Les réseaux sociaux.
- Le manque de communication.
- Le professionnalisme dans les clubs (on perd en bénévolat).

Travailler sur quoi concrètement :

- Jeunes
- Coach
- Public

Il apparait essentiel que les présidents devraient s'appeler en cas d'incivilité.

Pourquoi autant d'incivilités ?

- La gagne à tout prix.
- On est dans la compétition, il n'y a que l'Elite qui compte.
- Le coach est à l'image de son équipe...

Propositions :

- ✓ Faire une affiche.
- ✓ Améliorer la communication interne avec les parents.
- ✓ Faire une formation « gestion des émotions ».
- ✓ S'engager à faire remonter les incidents et incivilités à la présidente.
- ✓ Travailler sur le règlement intérieur.

- ✓ Créer une fiche « délégué du Fair Play ».
- ✓ Créer une commission avec des présidents et des arbitres/OTM.
- ✓ Si réunion, ou formation, il faut décentraliser les réunions.
- ✓ Actions de prévention sur les coupes de Sarthe, Mini basket maxi fête (exemple : 1/2 cercle de la citoyenneté).
- ✓ Inclure des formations au niveau des commissions techniques aussi.
- ✓ Positionnement et fonction = neutralité.
- ✓ Tutorat arbitres : pour protéger les jeunes arbitres.
- ✓ Pour les arbitres : document à faire pour aider au remplissage lors des fautes T / D / F.

STATUT DEPARTEMENTAL DE L'ENTRAINEUR

SAISON 2023-2024

(APPLICABLE UNIQUEMENT POUR LES NIVEAUX D1 JEUNES QUALIFICATIFS AU CHAMPIONNAT REGIONAL)**PHASE 1 (DE SEPTEMBRE A DECEMBRE)**

CATEGORIE	MASCULINS	FEMININS
U20	Pas d'obligation de statut	
U18	<p><u>A minima</u> Être titulaire, Soit du diplôme Initiateur, Soit BF Jeunes ou BF Adultes.</p>	
U17	<p><u>Ou</u> Inscrit BF Jeunes 2023/2024 (Session octobre à avril)</p> <p><u>Ou</u> Inscrit BF Adultes 2023/2024 (Session soirée octobre à décembre)</p>	
U15	<p><u>A minima</u> Être titulaire, Soit du diplôme Initiateur, Soit BF Jeunes ou BF Adultes.</p>	
U13	<p><i>(Inscription CS1 conseillée)</i></p>	

IMPORTANT :

Seules les équipes dont l'entraîneur déclaré et inscrit sur les feuilles de match, et possédant le diplôme requis (cf statut Régional de l'entraîneur) ou bénéficiant du statut « d'entraîneur en formation » par la Ligue PDL, pourront à l'issue de la phase D1, accéder à la phase régionale (ou barrages d'accession).

CONTROLE ET SANCTIONS :

- 1- La vérification des feuilles de matchs sera effectuée toutes les deux journées. Un mail sera envoyé aux clubs (pour information ou constatation d'infraction).
- 2- Chaque équipe pourra bénéficier au maximum de **2** matchs non-couverts. Au-delà, une pénalité financière de 20€ ainsi que la mise hors classement de l'équipe sera appliquée. Pour chaque absence de l'entraîneur déclaré, le club préviendra le Comité en amont de la rencontre en envoyant un mail à l'adresse : *pdtechnique@basketsarthe.org*
- 3- De fait, une équipe hors classement ne pourra ni accéder aux barrages ni à une qualification directe.